

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Libre BELGIQUE

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH LES SPORTS+

aile la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du lundi 22 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE NOUVELLE



“On n’est pas encore au sommet de l’épisode !”

CANICULE

La combinaison de phénomènes dépasse largement le cadre habituel du climat belge.

Avec 30°C enregistrés une nouvelle fois ce dimanche à Uccle, on peut officiellement parler d'une vague de chaleur en Belgique.

Si on parlait dans un premier temps d'un pic de chaleur qui ne devait durer que quelques jours, les dernières prévisions de l'Institut royal météorologique montrent une situation “plus préoccupante encore”.

“Quand on compare avec les modélisations que nous avons il y a une semaine,

nous envisageons déjà un pic de chaleur susceptible de se transformer en vague de chaleur. Mais cet épisode semble non seulement se prolonger, mais aussi s'intensifier”, confirme Pascal Mormal, météorologue à l'IRM.

Les températures pourraient ainsi dépasser les 30°C jusqu'au week-end prochain, avec des pointes comprises entre 35 et 36°C entre mercredi et vendredi. “Nous ne sommes pas encore au sommet de l'épisode en termes de températures! Les

dernières sorties des modèles de l'IRM ne sont pas particulièrement rassurantes. Nous restons sur des scénarios où les températures pourraient dépasser les 30°C jusqu'au week-end prochain, minimum.”

Cette semaine va combiner trois scénarios extrêmes.

À ces niveaux, les thermomètres se rapprochent dangereusement des valeurs historiques observées en Belgique. “Le record absolu pour le mois de juin date de 1947 avec 36,8°C. Même

durant la canicule de 1976, nous avons rarement atteint des températures de 35°C pendant les quinze jours consécutifs de chaleur extrême.”

Pour le météorologue, l'événement actuel dépasse ce que l'on considère habituellement comme un simple épisode estival. “Nous sommes face à quelque chose qui commence à sortir du cadre de ce que l'on considère habituellement comme le climat belge, voire français. Il existe toujours des événements extrêmes, mais ici nous sommes dans une situation qui dépasse largement ce cadre.”

Les comparaisons avec les grandes canicules du

passé se multiplient. Pascal Mormal estime toutefois que la situation actuelle présente une particularité: elle cumule plusieurs caractéristiques rarement réunies. "Je suis généralement prudent avec les qualificatifs comme "exceptionnel". Mais dans le cas présent, ce terme n'est pas galvaudé", lance-t-il.

Selon lui, l'épisode actuel rappelle simultanément trois événements majeurs de l'histoire climatique récente. "Cet épisode ressemble à une synthèse de trois événements majeurs: la vague de chaleur de juin-juillet 1976 avec ses quinze jours à plus de 30°C, la canicule de 2003 marquée par son intensité extrême en France, et l'épisode

de juillet 2019 lorsque la Belgique a dépassé les 40°C pour la première fois de son histoire. Nous retrouvons ici à la fois la durée, l'intensité et la précocité de ces différents épisodes."

Et pour les personnes qui espèrent une baisse rapide des températures, les perspectives restent limitées. "Pour l'instant, les modèles ne

montrent aucun signal clair de retour à des températures simplement estivales avant le début de la semaine prochaine. Je ne parle même pas de fraîcheur, mais simplement de températures plus supportables, autour de 25°C à 28°C."

Selon Pascal Mormal, le système météorologique actuellement en place tend

à se renforcer lui-même. "Tous les ingrédients semblent réunis pour installer une canicule durable. Plus le système se met en place, plus il tend à s'auto-entretenir. C'est exactement le type de configuration bloquée que l'on observe lors des épisodes caniculaires les plus marquants."

Thibaut Van Hoof

On annonce jusqu'à 30°C... la nuit !

MÉTÉO

La chaleur attendue en fin de semaine inquiète autant par ses pics diurnes que par ses températures nocturnes.

Si les températures maximales prévues en fin de semaine attirent l'attention, c'est surtout ce qui se passera après le coucher du soleil qui préoccupe les météorologues. "C'est même l'un des aspects qui m'inquiète le plus. Les dernières mises à jour des modèles indiquent, pour le centre du pays, des températures minimales pouvant atteindre 25 à 28°C dans la nuit de jeudi à vendredi", explique Pascal Mormal, météorologue à l'IRM.

Des valeurs exceptionnelles qui pourraient faire

tomber un record vieux de plus de dix ans. "La nuit la plus chaude observée à Uccle reste, à ma connaissance, celle du 4 juillet 2015 avec 24,4°C de température minimale. Si nous dépassons 25°C de minimum nocturne à Uccle, nous serions face à quelque chose qui, à ma connaissance, n'est encore jamais arrivé. On atteint alors des seuils qui peuvent véritablement poser des problèmes de santé publique."

Les villes empêchent la chaleur de s'évacuer

Cette situation risque d'être particulièrement

marquée dans les centres urbains, où le phénomène d'îlot de chaleur amplifie les températures. "J'ai récemment discuté avec un spécialiste de l'urbanisme climatique à Bruxelles. Il expliquait qu'en période de canicule, il peut exister jusqu'à 10°C de différence entre certains quartiers très urbanisés du Pentagone et des zones proches de la forêt de Soignes", détaille-t-il.

"Le béton, l'asphalte et les bâtiments accumulent la chaleur durant la journée puis la restituent pendant la nuit. À l'inverse, les espaces verts et forestiers permettent davantage de refroidissement. C'est ce qu'on appelle l'îlot de chaleur urbain."

Dans les secteurs les plus densément bâtis, les conséquences pourraient être

spectaculaires. "Dans certains quartiers très denses, il n'est pas impossible que les températures restent proches de 30°C durant la nuit."

Or, les spécialistes rappellent que l'absence de rafraîchissement nocturne

constitue l'un des principaux facteurs de risque lors des épisodes caniculaires, notamment pour les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes fragilisées.

Thibaut Van Hoof



■ L'absence de rafraîchissement nocturne constitue un facteur de risque lors des épisodes caniculaires. © HANS LUCAS VIA AFP

Décès d'un adolescent au Grand-Large à Mons



■ En dépit de son aspect paisible, nager dans le Grand Large est dangereux. © DR

ACCIDENT

Avec les températures élevées de ces derniers jours, les plans d'eau attirent de nombreux jeunes en quête de fraîcheur, ce qui n'est pas sans risque.

Un adolescent de 16 ans, est décédé vendredi au Grand Large, à Mons, où il s'était rendu avec plusieurs amis pour profiter de la chaleur. Le jeune homme n'est jamais rentré chez lui. Selon les premiers éléments, une hydrocution serait à l'origine de son décès.

L'annonce de sa disparition, relayée par ses proches sur les réseaux sociaux, a suscité une vive émotion.

Ce drame rappelle les risques bien réels liés à la baignade lors de fortes chaleurs, en particulier dans des lieux non surveillés ou non autorisés.

Une immersion brutale dans une eau beaucoup plus froide que la température corporelle peut provoquer un choc thermique, appelé hydrocution, susceptible d'entraîner un malaise, une perte de connaissance, voire un arrêt cardiaque.

■ Entrer progressivement dans l'eau

Avec les températures élevées de ces derniers jours, les plans d'eau attirent de nombreux jeunes en quête de fraîcheur. Pourtant, il est essentiel d'entrer progressivement dans l'eau, d'éviter de plonger après une longue exposition au soleil ou

un effort physique et de privilégier les zones de baignade surveillées. Se baigner dans des endroits non aménagés ou interdits expose également à d'autres dangers, comme des profondeurs variables, des obstacles immergés, des courants ou l'absence de secours immédiats en cas d'accident.

Une enquête devra déterminer avec précision les circonstances de ce drame. En attendant, cette tragédie rappelle que quelques gestes de prudence peuvent sauver des vies.

Sur la toile, de nombreux hommages sont rendus à Noam, 16 ans. Étudiant en maçonnerie à La Cordée à Wasmes. Il était un élève très apprécié.

Sa voisine a lancé une cagnotte pour organiser ses funérailles.

Cedric Ketelair

Le “syndicat d'initiative” devient “Visit Saint-Ghislain”

SAINT-GHISLAIN

La structure devient un Office du Tourisme.
Un nom choisi par les citoyens

Changement symbolique mais aussi administratif à Saint-Ghislain: la structure touristique de la commune abandonne l'appellation de syndicat d'initiative pour devenir un office du tourisme, conformément à la législation wallonne. Et pour marquer cette transition, la Ville a décidé d'impliquer directement les citoyens dans le choix du nouveau nom.

Trois noms avaient été proposés par les citoyens de Saint-Ghislain

La réforme régionale impose désormais aux structures touristiques souhaitant être reconnues et agréées par la Région wallonne de ne plus utiliser l'appellation “syndicat d'initiative”. Elles doivent adapter leur statut, mais aussi leur dénomination et leurs missions. Une évolution qui s'inscrit dans une volonté plus large d'har-

monisation du secteur touristique en Wallonie, avec des structures plus lisibles, mieux identifiées et davantage professionnalisées.

Dans ce contexte, la commune de Saint-Ghislain a choisi de jouer la carte de la participation citoyenne. Via Facebook, les habitants ont

été invités à départager trois propositions pour le futur nom de la structure: CAP Saint-Ghislain, Visit Saint-Ghislain et Destination Saint-Ghislain. Les votes ont été clôturés le 14 juin dernier. Résultat, Visit Saint-Ghislain s'est imposé de justesse avec 99 voix, devant Destination Saint-Ghislain (98 voix) et CAP Saint-Ghislain (25 voix), pour un total de 222 participants.

“Nous avons voulu rendre cela participatif, comme assez souvent, comme pour le choix du nom de sentiers, des liaisons cyclopiétonnes, de la nouvelle crèche ou encore du cinéma en plein air. Il y a cette volonté d'associer et de faire participer les citoyens à la vie communale”, explique-t-elle. “Contrairement à ce que l'on dit souvent sur le manque d'intérêt des citoyens, le nombre de votes comptabilisés montre une réelle volonté de

participer”, ajoute la bourgmestre.

■ Plus de visibilité

Au-delà du nom, ce changement s'inscrit dans une logique d'organisation plus large. La réforme vise notamment à mieux structurer les acteurs touristiques et à renforcer leur reconnaissance. Pour la commune, cette transition doit permettre une meilleure visibilité de l'offre touristique locale. Saint-Ghislain espère également tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le statut d'office du tourisme, notamment en matière de subsides et de soutien à la promotion.

Aujourd'hui encore, la structure reste insuffisamment identifiée auprès du grand public. Pour la bourgmestre, le changement de nom constitue donc un levier de visibilité. *“On se rend compte que la structure est encore très peu connue. On pense que ce changement permettra une meilleure reconnaissance publique et une meilleure mise en avant de ses activités auprès de la population”, conclut-elle.*



■ Le syndicat d'initiatives de Saint-Ghislain devient office du tourisme et change de nom. © D.R.

Emeline Bertier

Pas besoin de partir loin, l'été sera show

BRAINE-LE-COMTE

La Ville a concocté un programme estival riche de nombreuses activités.

Et si les vacances commencent au coin de la rue ? À Braine-le-Comte, l'Office du Tourisme remet le couvert avec sa campagne "L'Été sera Show", un agenda estival qui rassemble les dizaines d'activités organisées dans l'entité entre juin et septembre. Concerts, ducasses, événements sportifs, théâtre, balades ou animations familiales : le programme entend démontrer qu'il est possible de passer un été bien rempli sans quitter la région.

L'idée n'est pas nouvelle, mais elle continue de séduire. Chaque année, l'Office du Tourisme compile les informations transmises par les associations, les comités de village, les clubs sportifs et les différents organisateurs afin d'offrir une vue d'ensemble des rendez-vous estivaux. Une manière aussi de mettre en lumière le dynamisme lo-

cal. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'agenda est copieux. Les amateurs de musique pourront notamment profiter des Apéros Brainois au Champ de la Lune, de la Fête Dé(s) branche(s) dans le cadre verdoyant du Bois de la Houssière ou encore du Ronquières Festival, qui s'annonce une nouvelle fois comme l'un des temps forts de l'été.

Le programme est très riche durant tout l'été à Braine-le-Comte

Côté sport, le Hazard Village permettra de suivre les rencontres des Diables rouges dans une ambiance conviviale. Les passionnés de mécanique retrouveront également le Rallye de la Haute Senne tandis que le traditionnel Tilburck fera son retour à Ronquières à la fin du mois de juillet.

res à la fin du mois de juillet.

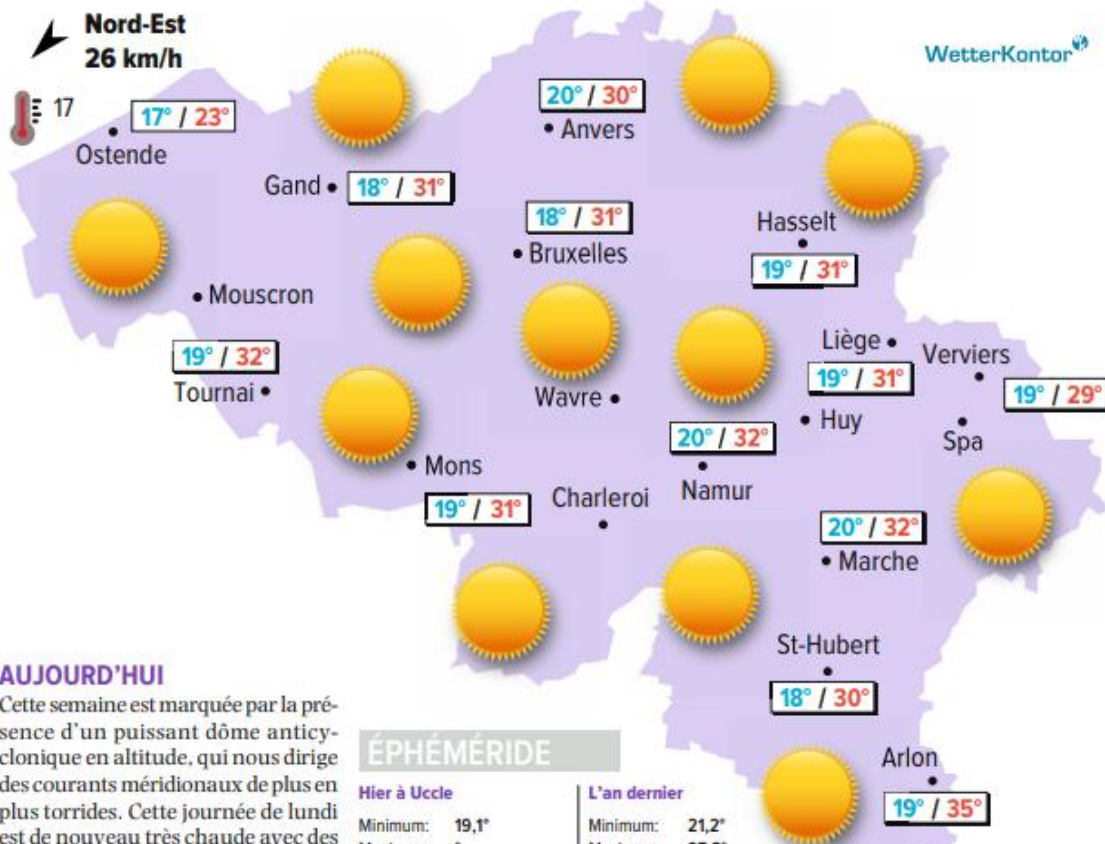
Les villages ne seront pas en reste. Entre la Fête de la Saint-Jean à Petit-Roeulx-lez-Braine, la Grande Ducasse d'Hennuyères, la Steenkerquoise ou encore la Ducasse de Ronquières, les occasions de se retrouver autour d'une buvette, d'un concert ou d'une animation populaire ne manqueront pas.

L'été brainois sera aussi ponctué de rendez-vous plus originaux, comme la journée "Du Coq à l'Âne" à Hennuyères, une représentation de la Compagnie des Galeries à Steenkerque ou encore la traditionnelle Fête de la rentrée, programmée à la fin du mois d'août.

De quoi remplir son agenda jusqu'à la rentrée. Et redécouvrir, au passage, la richesse d'une commune qui ne manque ni d'idées ni d'énergie lorsqu'il s'agit d'animer ses quartiers et ses villages. Cet été, à Braine-le-Comte, le dépaysement ne se mesurera pas forcément en kilomètres.

Grégoire Laliou

Attention canicule !



AUJOURD'HUI

Cette semaine est marquée par la présence d'un puissant dôme anticyclonique en altitude, qui nous dirige des courants méridionaux de plus en plus torrides. Cette journée de lundi est de nouveau très chaude avec des températures maximales qui grimpent entre 26 et 29°C à la côte et entre 30 et 35°C dans les terres, sous un soleil très rayonnant. Quelques orages possibles ce soir dans le sud-est. Pour cette nuit, le temps sec sera très rapidement généralisé et le ciel deviendra peu nuageux. Le vent, de secteur nord-est, sera faible. Quant aux températures minimales, elles seront stationnaires et comprises entre 16 et 21°C.

ÉPHÉMÉRIDE

Hier à Uccle

Minimum: 19,1°
Maximum: °
Vent à 13h: km/h

L'an dernier

Minimum: 21,2°
Maximum: 27,8°
Indice UV 0

Moyenne long terme

Minimum: 11,5° Maximum: 21°

Le saint du jour

Saint Auban Les Anglais voient en lui leur premier martyr. Il avait recueilli chez lui, un prêtre chrétien poursuivi par la police. Quand les policiers arrivèrent, ils arrêtèrent saint Alban qui, pour sauver le prêtre, avait revêtu son uniforme religieux. Il fut mis à mort à sa place.

Le dicton

Vent du bas la veille de la Trinité, il y est les deux tiers de l'année.

Durée d'ensoleillement: 13h

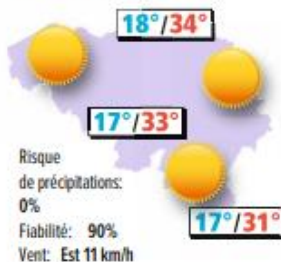
Lever: 05h29
Coucher: 22h00

Lever: 14h36
Coucher: 01h29

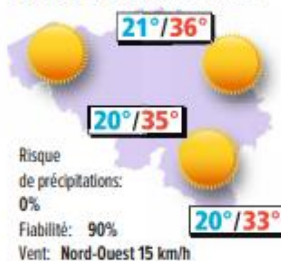
Marée H. Ostende
07h46 et 20h08

OZONE <180mg/m³
Pas de risque

Mardi Etouffant



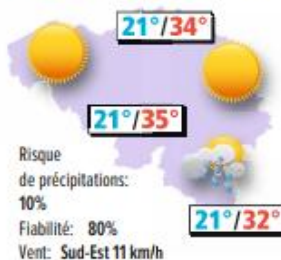
Mercredi Soleil écrasant



Jeudi Torride



Vendredi Orageux en soirée



Samedi Temps variable



Aujourd'hui en Europe



DANS LE MONDE

Ajaccio 31

Marrakech 37

Amsterdam 26

Milan 36



BRAINE-LE-COMTE

Enlèvement avec demande de rançon : quatre suspects placés sous mandat d'arrêt

Une personne enlevée dans la nuit du 5 au 6 juin à Braine-le-Comte a été retrouvée saine et sauve. Quatre suspects ont été arrêtés et placés sous mandat d'arrêt.

La police judiciaire fédérale (PJF) de Mons-Tournai est intervenue dans la nuit du vendredi 5 au sa-

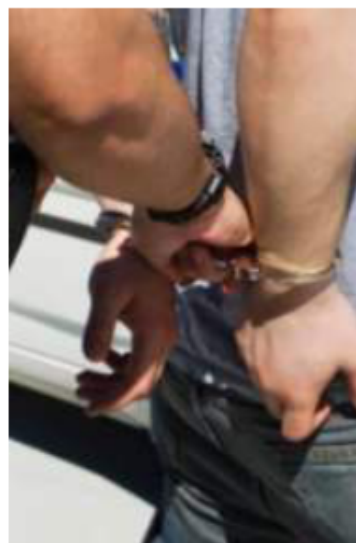
medi 6 juin 2026 dans le cadre d'un enlèvement accompagné d'une demande de rançon survenu à Braine-le-Comte.

Selon les informations communiquées par le parquet de Mons, les faits se sont produits dans le milieu du trafic de stupéfiants. L'interven-

tion de la zone de police de la Haute Senne ainsi que des Unités spéciales de la police fédérale a permis de retrouver la victime saine et sauve. Dans le cadre de cette affaire, quatre suspects ont été interpellés puis présentés au juge d'instruction. Ils ont été placés sous mandat d'arrêt

du chef de prise d'otage et de participation à une association de malfaiteurs. L'un des suspects est en outre poursuivi en qualité de dirigeant de cette association.

L'enquête se poursuit afin de déterminer l'ensemble des circonstances de cette affaire. ■



Autour de stupéfiants. © Sudpresse

« On ne sait plus se laver ni boire » : en pleine canicule, des habitants privés d'eau depuis deux jours

Alors que le thermomètre grimpe depuis plusieurs jours, de nombreux habitants de Morlanwelz et de Carnières ont été privés d'eau samedi et dimanche. La réparation ne sera probablement pas terminée avant lundi, a prévenu le bourgmestre Jean-Charles Deneufbourg.

AUDREY CADOR

En pleine vague de chaleur, des centaines d'habitants de Morlanwelz et de Carnières vivent sans eau courante depuis samedi matin. Une situation particulièrement difficile alors que les températures élevées compliquent encore davantage le quotidien des familles, des personnes âgées et des personnes fragilisées. À Morlanwelz, Peeter, 41 ans et interrogé ce dimanche, ne cache plus son exaspération.

« On a plus d'eau ici dans

les plus simples sont devenus compliqués. « On ne sait pas se laver, on ne sait pas nettoyer, je ne sais pas donner d'eau à mes animaux » lance-t-il. Samedi soir, un mince filet d'eau est brièvement revenu. « On en a profité comme on pouvait. Mais ce dimanche quand on s'est levés, il n'y avait déjà plus rien. »

Il s'inquiète surtout pour plusieurs voisins vivant à proximité. « J'ai cinq dames âgées à côté de chez moi, dans cinq maisons différentes. Elles ne savent pas bouger du tout. Même moi, je n'ai pas de bidon pour aller chercher de l'eau. Alors elles, comment font-elles ? »

en place restent insuffisants face à l'ampleur de la situation. « Un relais d'eau pour toute une ville, c'est inacceptable. L'eau est plus que vitale, surtout en



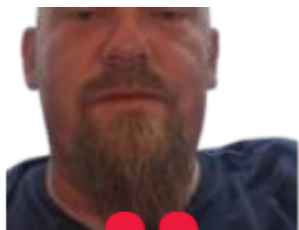
« La conduite a de nouveau cédé durant la nuit, pas sur la réparation elle-même mais un peu à côté »



Pas d'autre choix que de remplir des bidons © Illustration générée par l'I.A.

bourg (PS), explique que l'origine du problème se situe sur une conduite principale de la chaussée Brunehaut. « Une canalisation a cédé samedi vers 4

mière réparation. Pour venir en aide aux habitants, plusieurs points de ravitaillement ont été installés dans la commune.



”

« Les gens qui n'ont pas de voiture et pas de bidon, ils font comment ? »

Peeter
RIVERAIN

« PLUS QUE VITALE AVEC CETTE CHALEUR »

Chez Angel, autre habitante de Morlanwelz, la situation devient également très difficile à gérer. Asthmatique, elle explique ne pas pouvoir parcourir facilement la distance jusqu'au point d'approvisionnement. « J'ai une grande famille et trois chiens. C'est impossible pour moi de me déplacer avec cette chaleur » nous confie-t-elle.

Pour pouvoir tenir le coup, elle a dû trouver des solutions d'urgence. « Nous avons attendu 23 heures pour aller chez une amie à Carnières à pied et remonter trois seaux d'eau à la maison pour pouvoir nous laver, faire la vaisselle, nettoyer et mettre de l'eau dans les toilettes » explique la riveraine. Elle estime que les moyens mis

Jean-Charles Deneufbourg
BOURGEMESTRE

temps de canicule » s'exclame Angel. Inquiète pour sa petite-fille dont l'état de santé est fragile, elle a préféré l'envoyer chez sa marraine.

Une autre habitante décrit elle aussi un quotidien devenu très compliqué. « On ne sait pas cuisiner ni se laver. Pour les toilettes, on doit presque se retenir d'y aller puisqu'il n'y a pas d'eau. Heureusement, j'avais encore des bouteilles d'eau pour nous laver et cuisiner. Mais pour ceux qui n'en ont pas, c'est critique. »

DEUX FUITES

Contacté par nos soins, le bourgmestre de Morlanwelz Jean-Charles Deneuf-

bourg du matin. Cela a entraîné une perte totale de distribution d'eau dans beaucoup de rues de Morlanwelz et de Carnières. »

Une première réparation a été réalisée samedi, mais la situation s'est aggravée dans la nuit suivante. « La fuite a été réparée et nous avons relancé progressivement le réseau. Mais la conduite a de nouveau cédé durant la nuit, pas sur la réparation elle-même mais un peu à côté. » Dans l'après-midi de dimanche, les travaux étaient toujours en cours. « La réparation ne sera probablement pas terminée avant ce lundi, mais je suis incapable de donner un timing précis. »

Le bourgmestre souligne également que les équipes ont dû faire face à d'importantes poches d'air dans le réseau après la pre-

LA PROTECTION CIVILE

« Nous avons quatre à cinq cols de cygne mis à disposition des citoyens », confirme Jean-Charles Deneufbourg. Des points d'eau sont notamment accessibles rue de l'Enseignement, place Albert Ier, rue du Château et rue de Binche. La Protection civile a également été sollicitée. « Elle va intervenir avec six citernes de 1.000 litres chacune », précise le bourgmestre. À l'heure d'écrire ces lignes, la situation n'est toujours pas rétablie. Les habitants qui rencontrent des difficultés particulières peuvent contacter la commune au 064/43.17.39. « Nous avons également établi une liste des personnes de plus de 80 ans vivant seules afin qu'une démarche spécifique soit mise en place », conclut le maire. ■

SOIGNIES

FUTURE CASERNE DES POMPIERS DE LA HAUTE SENNE : L'ACQUISITION DU TERRAIN ENFIN APPROUVÉE

Le Conseil de la Zone de secours Hainaut Centre a approuvé ce vendredi à l'unanimité l'acquisition du terrain destiné à accueillir la future caserne des pompiers de la Haute Senne. Une avancée importante dans un dossier qui traîne depuis plusieurs années.

ARNAUD DUJARDIN

Le dossier de la future caserne des pompiers de la Haute Senne semble enfin avancer. Après des années de recherches, d'analyses et de procédures administratives, une étape importante a été franchie ce vendredi. La future caserne doit en effet regrouper les pompiers de Soignies et de Braine-le-Comte, tout en couvrant également le territoire d'Écaussinnes.

Pour rappel, ce projet prévoit la construction du bâtiment le long de la N55, chaussée d'En-

ghien, à quelques centaines de mètres de l'hôtel de police de Soignies, siège de la zone de police de la Haute Senne. Les casernes actuelles sont situées rue des États-Unis à Braine-le-Comte et rue de la Senne à Soignies.

« UNE DÉCISION ATTENDUE DEPUIS LONGTEMPS »

« Ce matin, le Conseil de la Zone de secours Hainaut Centre a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition du terrain qui accueillera la future caserne des pompiers de la Haute Senne. C'est une décision atten-



« Ils méritent des infrastructures à la hauteur de leur engagement ». © David Claes

due depuis longtemps... », commente Fabienne Winckel (PS), bourgmestre de Soignies et vice-présidente de la Zone de secours Hainaut Centre.

Pour la bourgmestre, « Les femmes et les hommes qui assurent chaque jour la protection de la population méritent des infrastructures à la hauteur de leur engagement. Aujourd-

d'hui, des problèmes de stabilité, une infestation de rongeurs, un système de détection incendie hors service, des installations nécessitant des contrôles urgents, des vestiaires

d'hui, une étape importante a été franchie. Mais ce n'est pas une fin en soi. C'est le début d'une nouvelle phase qui doit avancer rapidement. Parce qu'après tant d'années d'attente, il est temps de transformer les décisions en réalité. »

INQUIÉTUDES DES SYNDICATS

En début de semaine, Marie Lefebvre, secrétaire Interrégionale adjointe à la CGSP, n'avait pas manqué d'exprimer ses vives inquiétudes quant à l'évolution du dossier. La syndicaliste s'interrogeait notamment sur les retards accumulés et les reports successifs de décisions concernant des projets jugés indispensables : « Les prises de position répétées de représentants du MR au niveau zonal et provincial, ainsi que les reports de décisions, entretiennent un doute sur la volonté réelle d'aboutir ». Elle met aussi en garde également contre les conséquences d'un manque d'investissement rapide.

Selon elle, les infrastructures actuelles risquent de ne plus répondre aux exigences légales en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail. Elle souligne ainsi que le rapport de visite du lieu de travail du 13 mai 2026 met en évidence à la caserne de Soignies la présence

inadaptés ainsi qu'une dégradation générale des conditions de travail du personnel. Le Service Interne de Prévention conclut que la situation ne peut plus être différée et recommande une prise de décision rapide.

La CGSP souligne qu'à terme, cette situation pourrait entraîner une fermeture partielle ou totale de certaines casernes. À Binche, par exemple, un arrêté royal d'expropriation pour cause d'utilité publique a également confirmé le besoin de remplacer les infrastructures actuelles, notamment en raison de leur vétusté, de la présence d'amiante, de problèmes d'humidité, de difficultés opérationnelles et d'un impact direct sur les délais d'intervention.

« Après plusieurs années d'études, de décisions et de procédures administratives, le temps n'est plus aux hésitations. Les citoyens ont droit à un service de secours moderne, efficace et capable de répondre aux urgences dans les meilleures conditions, tandis que les intervenants de première ligne doivent pouvoir exercer leurs missions dans des infrastructures sûres, conformes et dignes » a appuyé Marie Lefebvre. ■

ENGHIEN

Deux voitures partagées disponibles à la gare

Une station d'autopartage de la société cambio entre en service à la gare d'Enghien. Deux véhicules sont disponibles depuis ce 19 juin pour les utilisateurs inscrits.

Une nouvelle offre de mobilité fait son apparition à Enghien. Deux voitures partagées de la société cambio sont disponibles depuis vendredi 19 juin à la gare d'Enghien.

Les véhicules sont stationnés devant la gare et peuvent être réservés via l'application mobile ou le site internet de l'opérateur. Le système permet de louer une voiture pour quelques heures, une

journée ou davantage, selon les besoins des utilisateurs. Le prix dépend de la durée d'utilisation et du nombre de kilomètres parcourus.

Selon la Ville d'Enghien, les différents frais liés à l'utilisation du véhicule sont compris dans le service, notamment l'assurance, l'entretien, le carburant, les taxes et le contrôle technique. Cette nouvelle station est implantée à la gare d'Enghien, qui renforce ainsi son offre de mobilité.

À l'occasion du lancement, cambio annonce également la gratuité des frais d'activation, habituellement fixés à



À l'heure, à la journée... © Enghien

35 euros, pour les nouvelles inscriptions effectuées dans les trois mois suivant la mise en service de la station. ■

À noter : Cette offre est réservée aux habitants d'Enghien et des communes limitrophes. Pour vous inscrire, rendez-vous sur cambio.be.

LE GRAND PARADOXE WALLON : LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI EXPLOSE... MAIS LE TAUX D'EMPLOI AUGMENTE !

Ce paradoxe peut en partie s'expliquer par des biais statistiques mais il est clair que le nombre de chômeurs a fortement monté.





**BENOÎT
JACQUEMART**

Journaliste

les élections régionales, on comptait 222.363 demandeurs d'emploi au sud du pays (+7,4 % par rapport à 2023).

DÉGRADATION

Pris comme ça, ces chiffres montrent une nette dégradation de la situation. « En deux ans, cela fait 21 % de demandeurs d'emploi en plus », clame le PS, dans l'opposition. Et dans le même temps, toujours selon le Forem, on compte une baisse de 42 % (!) d'offres d'emploi disponibles. À la date du 15 juin 2026, le site de l'office wallon

de l'emploi affichait 41.516 offres.

Si on poursuit dans l'analyse des chiffres, on constate que deux catégories de demandeurs d'emploi sont en forte diminution. Il y a tout d'abord les demandeurs d'allocations de chômage, dont le nombre a baissé de 34,5 % par rapport au même mois de 2025. Cette baisse s'explique en bonne partie par les exclusions des allocations pour toute une catégorie de chômeurs. Mais tous ces exclus n'ont pas retrouvé un emploi, tant s'en faut. On en retrouve

beaucoup dans la catégorie « demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement » (+44 %). C'est ici que sont répertoriées les personnes qui ont demandé le revenu d'intégration sociale (RIS) à leur CPAS et l'ont obtenu. Mais on trouve aussi ces exclus chez les « inscrits librement », dans l'attente d'un éventuel RIS.

Autre catégorie qui a fortement diminué : les jeunes en stage d'insertion. Explication de Thierry Ney, porte-parole du Forem : « Cette diminution est due à la réforme des allocations d'insertion. Le stage d'insertion est passé de 12 mois à 6 mois. Ici, dans les chiffres, il s'agit d'une rupture statistique. Parmi ces jeunes, certains sont sans doute à l'emploi, d'autres dans les inscrits librement. »

TAUX D'EMPLOI

Cela dit, selon M. Ney, il est difficile désormais de comparer les chiffres des différentes catégories de demandeurs d'emploi. « Ce qu'il faut voir, c'est le chiffre global. » Et là, comme nous l'indiquons plus haut, le chiffre n'est pas très bon : 269.700 demandeurs d'emploi, alors qu'ils étaient encore 222.363 en mai 2024. La hausse est vertigineuse.

Pourtant, le taux d'emploi est lui aussi à la hausse, selon les

chiffres de Statbel. Au premier trimestre 2024, le taux d'emploi en Wallonie était de 66,2 %. Deux ans plus tard, toujours au premier trimestre, ce taux d'emploi est monté à 68 %. Près de 2 % de taux d'emploi en plus ! Le paradoxe est pour le moins interpellant.

**Avec les exclusions,
le nombre de demandeurs
d'emploi avec allocations
a fondu de 34 % sur un an**

Rappelons que le taux d'emploi, c'est la proportion de personnes à l'emploi chez les personnes en âge de travailler. On considère ici les personnes de 20 à 64 ans. Selon Statbel, il faut compter avec un certain « degré d'incertitude » dans les données : « Il est important de tenir compte du fait qu'il s'agit d'estimations basées sur une enquête par échantillonnage (l'enquête sur les forces de travail). Malgré la taille de l'échantillon sur lequel se basent les chiffres, il convient de prendre en compte une certaine marge d'incertitude des chiffres estimés (comme pour tous les résultats basés sur un échantillon) », précise Statbel.

LE BOOM DES DEMANDEURS « INSCRITS LIBREMENT »

Un chiffre qui a fortement augmenté parmi les catégories (administratives) de demandeurs d'emploi, ce sont ceux dits « inscrits librement ». On trouve notamment ici des personnes qui, parfois, ont déjà un emploi ou font de l'intérim mais veulent bénéficier des services du Forem. Ce n'est qu'un exemple.

En 2022, la précédente ministre de l'Emploi, Christie Morreale, a modifié un décret afin que « toutes les personnes en recherche d'emploi puissent être inscrites au Forem, pour que le Forem puisse leur proposer quelque chose ». Que ce soit un emploi, bien entendu, ou une formation. Avant cela, les gens devaient se réinscrire tous les trois mois, ce qu'ils ne faisaient pas. Aujourd'hui, les gens restent inscrits librement jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi. Logiquement, la mesure de la précédente ministre de l'Emploi a provoqué un afflux, à partir de 2022. Cela a

permis de détecter des personnes qui avaient en quelque sorte disparu. « Cet effet d'augmentation a fini par se tasser », nous dit-on au PS. « On ne peut plus mettre l'augmentation des inscrits librement sur cette méthodologie. » Fin 2025, les « inscrits librement » étaient un peu moins de 79.000. Ce qui était déjà beaucoup. En mai 2026, ce chiffre atteint près de 139.000 personnes. Selon le PS (opposition), cette forte hausse s'explique par l'afflux de personnes exclues des allocations (et qui n'ont pas encore le RIS), qui ont été basculées chez les inscrits librement. Mais bientôt, ajoute le parti socialiste, « s'ils ne répondent pas à deux sollicitations du Forem, sans raison valable, ils pourront être radiés. Ils vont complètement disparaître des radars sauf s'ils se réinscrivent d'eux-mêmes. » Et là, ils risquent de disparaître à nouveau. ■

B.J.

Par ailleurs, il se peut que parmi les personnes interrogées et à qui on demande si elles ont travaillé au cours des trois derniers mois, on trouve des personnes qui aient fait quelques jours d'intérim. Ou des personnes en retraite anticipée ont presté quelques heures en flexi-job. Elles auront donc travaillé. Il n'est pas question de remettre en cause le travail de Statbel, qui se fonde sur des méthodolo-

gies internationales. Mais l'institut de statistique évoque lui-même des « intervalles de confiance » qui peuvent atteindre presque 3 %. La notion de taux d'emploi est donc à manier avec prudence mais il y a tout de même une tendance positive.

Même au PS, on se montre prudent avec ce taux et son évolution : « Ce que nous disons, c'est qu'il stagne, pas qu'il baisse. » ■

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE EN WALLONIE



Nombre de demandeurs d'emploi
222.363 vs **269.700**
en mai 2024 en mai 2026

10%
d'augmentation
des demandeurs
d'emploi en un an

**109 offres
de flexi-jobs**
sur 41.500 offres d'emploi
sur le site du Forem au 16 juin

68% Le taux d'emploi
en Wallonie selon Statbel

SUDINFO

Thierry Ney : « Accompagner plus vite les demandeurs d'emploi »

Nous avons interrogé Thierry Ney, porte-parole du Forem, sur la situation de l'emploi en Wallonie.

Comment expliquer ces chiffres ?

Une explication, c'est le trend économique, avec une contraction des opportunités d'emploi. Ça peut par exemple être lié au coût de l'énergie pour les entreprises. Cela dit, depuis le début de cette année, 192.000 offres d'emploi ont déjà été diffusées sur le site du Forem. En début d'année, selon une étude des besoins en main-d'œuvre des entreprises, on citait le chiffre de 90.000 offres d'emploi. Ce chiffre est déjà dépassé. Une autre explication, c'est l'âge légal de la pension relevé à 66 ans. Des personnes qui n'étaient pas à l'emploi à 65 ans ne le sont pas plus à 66 ans !

Mais il y a quand même un problème...

Le problème est toujours le même, c'est l'adéquation entre la formation et la demande des employeurs (...) L'objectif du Forem, c'est de mettre les gens à l'em-

ploi. Vous remarquerez que le taux d'emploi, selon les chiffres de Statbel, est en hausse. C'est plutôt une bonne nouvelle.

Que faire pour améliorer les chiffres ?

D'abord, il faut former ! Nous rencontrons un déficit de compétences chez les demandeurs d'emploi. 40 % n'ont pas le CESS (certificat d'enseignement secondaire, Ndlr). L'an passé, 130.000 personnes ont été formées par le Forem. Une deuxième chose à faire, c'est accompagner plus rapidement les demandeurs d'emploi. Dès l'inscription, un plan d'action est établi. Nous publions aussi plus rapidement le profil du demandeur (sur le site internet, Ndlr) à destination des employeurs. Pour faire matcher plus facilement offre et demande.

Vous avez d'autres pistes...

Il y a la mobilité interrégionale, qu'il faut renforcer. Aujourd'hui, 45.000 Wallons travaillent en Flandre. Un autre point, c'est le permis de conduire : 40 à 45 % des demandeurs d'emploi n'ont pas le permis. En 2026, nous



Thierry Ney. © Belga

avons un budget pour 1.300 « passeports drive ».

Est-ce que les flexi-jobs et le travail étudiant viennent en concurrence avec les demandeurs d'emploi ?

Pour les flexi-jobs, il faudrait demander aux entreprises qui les utilisent. Au Forem, sur les 41.500 offres présentes sur le site, il y a en a... 109 pour des flexi-jobs. À côté, il y a 19.100 offres pour un CDI et 11.000 avec option vers un CDI. Nous, nous sommes demandeurs d'avoir les offres d'emploi les plus pérennes possible (...) Pour les jeunes, le travail étudiant, c'est intéressant pour se faire une petite rentrée d'argent et déjà avoir une expérience sur le CV dans le monde du travail. ■

B.J.

Deux nouveaux pics de chaleur attendus cette semaine !

Les températures atteignent des sommets depuis vendredi dernier. C'est désormais officiel, nous vivons une vague de chaleur !

La Belgique a connu vendredi le premier véritable pic de chaleur de cet épisode estival exceptionnel. L'indicateur thermique national a atteint la valeur de +10, se traduisant par des températures maximales généralement comprises entre 29 et 36°C sur l'ensemble

du territoire.

Cette première poussée de chaleur ne devrait toutefois pas être la plus remarquable. Deux nouveaux pics sont attendus au cours de cette semaine, avec un indicateur thermique oscillant entre +10 et +11, constate le météorologue Luc Trullemans. Ce qui, selon le météorologue de l'IRM David Dehenauw, devrait faire de la période du 22 au 28 juin la semaine la plus chaude jamais enregistrée en Belgique



Jusqu'à 38°C. © Istock

« avec une température moyenne de plus ou moins 27°C ! ». 27°C, c'est une moyenne. Car les températures

maximales pourraient atteindre 30 à 37°C entre le 23 et le 26 juin, voire localement 38°C dans les secteurs les plus urbains.

Même les journées les moins chaudes de la période (probablement ce lundi et jeudi prochain) resteront très estivales. Avec un indicateur thermique de l'ordre de +7 à +8, les températures diurnes devraient encore se situer entre 26 et 33°C.

Les dernières projections

laissent toutefois entrevoir une évolution plus favorable en fin de mois. À partir des 29 et 30 juin, puis au début du mois de juillet, l'indicateur thermique devrait progressivement revenir vers des valeurs nettement plus modérées, comprises entre +2 et +4. Cette baisse se traduirait par des températures maximales de l'ordre de 20 à 27°C et des minimales comprises entre 11 et 18°C, voire localement inférieures en Ardenne. ■

L'ÉTAT VA VENDRE 20 % DE BELFIUS : VOICI CE QUE CELA POURRAIT CHANGER POUR VOUS

Le gouvernement Arizona a décidé de lancer la procédure pour la vente de 20 % du capital de la banque publique Belfius. Nous répondons aux questions que se posent les clients de la banque et les investisseurs potentiels.

DIDIER SWYSEN

Bart De Wever et ses partenaires attendent au moins 2 milliards d'euros de cette opération. Rappelons que Belfius est actuellement détenue à 100 % par l'État.

1. Les Belges pourront-ils acquérir des actions de Belfius? Le gouvernement va chercher un investisseur pour ces 20 % du capital mais il n'y a aucune chance que l'opération soit ouverte aux citoyens. « Pour cela, il faudrait une cotation en bourse », explique l'économiste Étienne de Callatay (Orcadia).

Ce qui ne sera pas le cas. Impression confirmée par Nicolas Claeyss, expert financier pour Testachats: « L'État semble rechercher des actionnaires stables avec un ancrage belge ».

Expert boursier pour « Het Laatste Nieuws », Pascal Paepen confirme la chose: « Ce serait bien et logique que l'investisseur belge lambda puisse y prendre part, mais le ministre des Finances, Jan Jambon, a déjà indiqué qu'il n'y aurait pas d'introduction en Bourse, même si cela faisait initialement partie des pistes envisagées. Les



Une opération de vente qui ne sera pas ouverte aux citoyens investisseurs dans l'âme. © Montage SI

banques qui ont été sollicitées pour accompagner cette opération ont estimé que les

»
« L'État belge considère Belfius comme sa vache à lait, en demandant toujours plus de dividendes »

Nicolas Claeyss
TESTACHATS

chances de réussite d'une introduction en Bourse étaient trop faibles car elles n'ont pas trouvé suffisamment d'acheteurs. »

2. Est-ce que la privatisation partielle de Belfius impliquera des changements pour les clients? « C'est difficile à savoir à ce stade, pas dans l'immédiat en tout cas », réagit Nicolas Claeyss, « mais il faudra être vigilant sur un point. Déjà aujourd'hui, l'État belge, qui restera actionnaire majoritaire, considère Belfius comme sa vache à lait, en demandant toujours plus de dividendes. Donc plus de bénéfices, au détriment peut-être des conditions accordées aux clients. La majeure partie de l'épargne chez Belfius reste, par exemple, très faiblement rémunérée, à moins de 1 %. L'État a donc une double cas-

quette comme actionnaire de Belfius qui tente de maximiser son retour sur investissement et comme protecteur des consommateurs, rôle qui devrait l'amener à veiller à ce que la concurrence joue pleinement dans le secteur bancaire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »

Étienne de Callatay estime, a priori, que rien ne changera pour les collaborateurs ou les clients de Belfius. « On aurait pu attendre de Belfius un comportement différent des banques classiques en termes, par exemple, de modération des frais sur les SICAV ou de rémunération du carnet d'épargne, mais elle s'est comportée comme une

banque privée en la matière. Maintenant, si l'acquéreur des 20 % du capital est un gestionnaire de fortunes, il se pourrait que Belfius commercialise ses produits. En tout cas, la pression à la rentabilité ne va pas diminuer. »

3. Faut-il craindre une augmentation des frais bancaires chez Belfius? Le risque existe pour Pascal Paepen: « Nos services bancaires sont relativement bon marché par rapport à l'étranger mais avec l'arrivée d'un nouveau partenaire, les coûts risquent d'augmenter (...) Cette probabilité est très élevée. Si un acteur commercial entre en scène, il cherchera à optimiser ses résultats. Des banques comme ING augmentent déjà leurs tarifs car elles vous obligent à souscrire à une offre groupée. On verra la même tendance se dessiner ailleurs. À cela s'ajoute le rétablissement d'une taxe bancaire. Le consommateur en fait les frais, en fin de compte. »

Précisons, qu'en parallèle, l'État mènera une étude sur différents scénarios d'avenir pour l'assureur Ethias. Le MR a le souhait de rapprocher Belfius et Ethias avant toute vente. ■

Un nouveau numéro de téléphone pour vous éviter de très gros ennuis

Face à la multiplication des fraudes en ligne, Febelfin et le ministre Rob Beenders ont lancé Fraudstop, un service qui doit permettre aux victimes d'arnaques de... limiter la casse.

ANTOINE THEMELIN

Malgré les innombrables appels à la prudence et les témoignages réguliers, des milliers de personnes sont, chaque jour, victimes d'arnaques en Belgique. Il faut dire que les escrocs font en permanence preuve d'ingéniosité et qu'il est parfois très compliqué de démêler le vrai du faux lorsqu'on reçoit un appel ou un mail.

Afin de limiter la casse, Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a lancé Fraudstop, un nouveau point de contact central destiné aux personnes victimes ou suspectant une fraude en

ligne. Accessible au 078/170.170, ce service reprend le numéro déjà bien connu de Card Stop, utilisé pour bloquer les cartes et autres moyens de paiement.

L'objectif de ce service, lancé en collaboration avec le ministre de la Protection des consommateurs Rob Beenders, est de permettre aux consommateurs d'agir plus rapidement lorsqu'ils sont confrontés à une tentative d'escroquerie.

AGIR VITE

En situation de stress, il n'est en effet pas toujours évident de savoir quel numéro appeler ni comment joindre rapidement sa banque. Avec Fraud-

stop, un seul numéro suffit désormais pour enclencher les premières démarches de protection.

Il faut dire que la rapidité de réaction est un élément clé dans la lutte contre la fraude en ligne. Depuis plusieurs années, les banques ont mis en place des services accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour accompagner leurs clients. Mais chaque établissement dispose de son propre numéro dédié, ce qui peut compliquer les démarches pour les victimes potentielles.

En centralisant les appels vers un numéro unique, Fraudstop entend simplifier cette première étape. Le service est accessible en permanence et per-

met notamment de faire bloquer les applications numériques liées aux services bancaires.

Le fonctionnement varie selon les banques. Dans certains cas, Fraudstop transmet automatiquement une demande de blocage à l'établissement concerné. Dans d'autres, l'appelant est directement mis en relation avec le service fraude de sa banque. Les utilisateurs sont alors invités à rester en ligne jusqu'à ce que le contact soit établi afin que les mesures de sécurité nécessaires puissent être prises rapidement. ■



Victime d'une arnaque ? On peut agir très vite ! © Istock

LE SOIR

économie « La saison des festivals s'annonce de nouveau très compliquée pour tout le monde »

D.Z.

La saison dernière a été difficile pour les festivals. Tomorrowland a dû faire face à l'épreuve du feu tandis que Rock Werchter fêtait son demi-siècle en demi-teinte : pour la première fois depuis longtemps, tous les jours n'affichaient pas complet. Côté francophone, ce fut pire. Dour, les Francos et Ronquières ont chacun terminé dans le rouge. 2026 annonce-t-elle une éclaircie ?

« Au niveau des préventes, on est en avance sur l'an dernier », dit Gino Innocente de Ronquières. « C'est positif, mais on n'y est pas encore. » Même constat du côté des Francos de Spa : « Le public répond présent, mais le contexte économique reste compliqué », dit Yoann Frédéric qui précise : « Quand on gagne, on gagne assez peu, par contre, quand on perd, on le sent durement. » De son côté, Damien Dufrasnes de Dour n'hésite pas à dire que « la saison s'annonce à nouveau très compliquée pour tout le monde. »

Le modèle économique reste plus tendu que jamais. Augmentation des coûts, tarissement des subsides et des sponsors, contexte international difficile, concurrence accrue qui vient de partout : soirées electro *open air*, concerts dans les stades, non seulement au Heyssel, mais aussi à Paris, avec un côté événementiel qui attire le public. En plus de cela, les grands noms destinés à tirer l'affiche d'un festival... sont aussi présents en salle : « Orelsan est une des têtes d'affiche de Dour, mais il aura fait quatre ING Arena cette année », se lamente Damien Dufrasnes qui appelle, dès lors, « à arrêter la surenchère pour attirer les artistes parce qu'on ne fait que les enrichir. »

De nouvelles dépenses

Tout le monde est en tout cas d'accord pour dire qu'« il faut se renouveler ». Mais qui le fait vraiment ? Les festivals continuent de s'appuyer sur des grands noms de la musique. Or, la musique ne suffit plus. « Ce qui fonctionne bien, ce sont les campings *premium* avec des ac-

tivités, des G.O... », poursuit l'homme de Dour qui y voit l'attrait pour le côté « camp de vacances ». « Je ne sais pas si c'est le terme adéquat », dit Jennifer Wuilquot des Ardentes, « mais il y a effectivement une forte demande pour développer d'autres activités en marge des concerts. » Ce qui implique de nouvelles dépenses...

Quoi qu'il en soit, les jours qui précèdent l'événement décideront de sa réussite ou non. Face à la multiplication de l'offre, les gens se décident en effet de plus en plus tard. Le succès d'un festival est dès lors de plus en plus dépendant... de la météo.

La saison des festivals est lancée. Le Graspop a affiché complet, Couleur Café, qui prend le relais, l'est quasiment aussi. Mais il reste des places pour Les Ardentes et même pour Rock Werchter, la rolls des festivals, comme pour ses déclinaisons Werchter Boutique et Werchter Parklife. Un Werchter qui ne fait pas le plein pour la deuxième année consécutive ? C'est bien un signe que les temps sont difficiles.

Que se passe-t-il désormais si mon enfant échoue au CEB ?

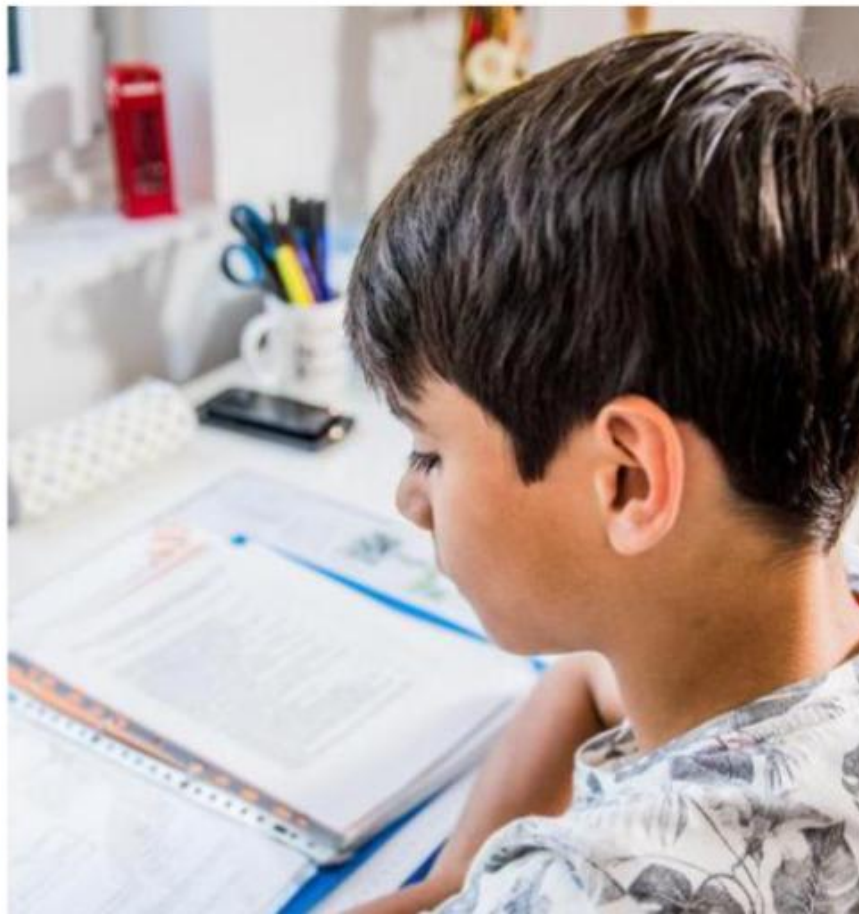
Le CEB qui se clôture cette semaine est porteur de changements majeurs quant à la gestion des échecs éventuels : fin des classes différenciées, accueil dans le secondaire ordinaire et accompagnement renforcé.

DÉCODAGE

ERIC BURGRAFF

Et pendant ce temps-là ça bosse dans les écoles primaires... Beaucoup moins impactées par les mouvements sociaux que les établissements du secondaire, les classes du fondamental poursuivent leur petit bonhomme de chemin vers la fin de l'année. Avec, pour 60.707 élèves, une attention particulière au fameux CEB (certificat d'études de base). Après les épreuves de jeudi et vendredi dernier (écouter, écrire, géométrie, grandeurs, formation historique et géographique...) place ces lundi et mardi à la lecture, à l'arithmétique, aux sciences...

Deux changements majeurs cette année : pour les élèves de l'enseignement primaire ordinaire, on évalue pour la première fois la maîtrise de certains savoirs et compétences définis dans les nouveaux référentiels du tronc commun. De plus, la session actuelle inaugure une nouvelle ère pour l'après-CEB : les réformes du Pacte d'excellence postulent en effet de nouvelles dispositions pour le début du secondaire en lien avec la réussite ou non de l'épreuve. Cinq questions pour savoir comment interpréter les résultats.



1**Quel seuil de réussite ?**

Il a beaucoup été question d'un relèvement du seuil de réussite à 60 %. C'est exact, mais ce ne sera d'actualité que dans un an, lors du CEB 2027, donc. Pour la présente session, le seuil de réussite est fixé à 50 %. Attention ce n'est pas 50 % de moyenne générale, c'est 50 % dans chacune des quatre matières composant l'épreuve en sixième primaire : elle est donc réussie si l'élève obtient au minimum 50 % en français, 50 % en mathématiques, 50 % en sciences et 50 % en formation historique et géographique (pour les candidats inscrits dans le spécialisé ou en secondaire différencié, c'est minimum 50 % en français, 50 % en mathématiques et 50 % en éveil).

2**Quand un échec est-il avéré ?**

Lorsque l'élève ne présente pas 50 % dans chacune des matières, il est réputé en échec. Néanmoins, le jury d'école (pour les élèves de primaire ordinaire) ou le conseil de classe (pour ceux du secondaire) peut décider d'octroyer le CEB en se basant sur le dossier scolaire. Il prend « notamment en considération les résultats à l'épreuve, les bulletins, les éléments pédagogiques disponibles, les éventuels bilans de synthèse et, le cas échéant, les aménagements mis en place pour l'élève », indique le cabinet de la ministre Glatigny. Le jury ou le conseil de classe sont souverains : il n'existe pas de seuil en dessous duquel un CEB ne peut pas être octroyé. Toutefois, en pratique cette possibilité n'est actionnée qu'en cas d'échec « à la limite » ou de situation exceptionnelle vécue par l'élève. Toute décision dans un sens ou dans un autre doit être motivée. Les parents disposent aussi d'un droit de recours.

3**Que se passe-t-il en cas d'échec confirmé ?**

C'est ici que se produit un changement majeur : jusqu'à l'édition 2025, un élève en échec était le plus souvent envoyé en secondaire où il fréquentait le premier degré différencié au terme duquel il pouvait obtenir le fameux CEB. C'est terminé. Ce n'est pas une mesure d'économie, mais bien une grande orientation du Pacte pour un enseignement d'excellence de 2017.

Désormais, en cas d'échec, le jury d'école a deux possibilités. S'il considère que les lacunes sont trop importantes pour poursuivre sereinement en secondaire, l'élève est maintenu en sixième primaire. Si au contraire il estime que l'élève peut progresser en secondaire il l'autorise à franchir ce cap. L'élève entame alors son parcours en première secondaire classique. Il n'est pas pour autant laissé à lui-même : l'intégralité des moyens octroyés à la première secondaire différenciée – 10.000 périodes-professeurs – est réorientée vers le financement d'un « accompagnement renforcé » dans les écoles secondaires qui accueillent ces jeunes. Une règle a été édictée par l'actuel gouvernement : un échec dans une des matières du CEB ouvre un droit à une demi-période d'accompagnement renforcé. Exemple : si onze élèves sont en échec à deux matières du CEB, ils ouvrent le droit à 22 périodes d'accompagnement supplémentaire, soit un temps plein.

4**Y a-t-il de possibles effets pervers ?**

Un tel dispositif est-il de nature à créer un effet d'aubaine sachant qu'un enfant en échec avec 49 % génère de l'accompagnement supplémentaire au contraire de celui qui réussit tout juste ? Le cabinet de la ministre s'en défend. « D'abord, les écoles secondaires ne peuvent pas sélectionner les élèves qu'elles accueillent et ce ne sont pas elles qui décident de la réussite ou de l'échec au CEB. Ensuite, les moyens d'accompagnement renforcés n'ont pas pour vocation à récompenser l'échec ou à créer un effet d'aubaine. Ils visent à ré-

pondre à une difficulté objectivée par les résultats de l'élève. »

Comment gérer les classes hétérogènes ?

En cette période charnière, un doute grandit en milieu scolaire. Les écoles et/ou les enseignants sont-ils outillés pour gérer ce qu'il convient d'appeler des classes « hétérogènes » ? Selon l'enquête Talis menée par l'OCDE, on parle de classes hétérogènes quand elles concentrent des caractéristiques telles que résultats faibles, milieu socio-économique défavorisé, élève issus de l'immigration, non-maîtrise de la langue d'enseignement, problèmes de comportement, besoins spécifiques... toutes caractéristiques qui, additionnées, compliquent la gestion des groupes.

L'envoi dans le secondaire ordinaire d'élèves en échec au CEB risque de renforcer cette hétérogénéité (au contraire de l'enseignement différencié qui accueillait ces élèves en groupes homogènes). Pour le cabinet de la ministre, des dispositifs légaux, existants ou en voie de concrétisation, devraient rassurer : transfert du budget du différencié vers l'accompagnement « renforcé » (les fameuses 10.000 périodes-professeurs), 140 équivalents temps plein supplémentaires pour de l'accompagnement « personnalisé » en première secondaire, formation continue des enseignants (différenciation, troubles d'apprentissages...), aménagements raisonnables et services des pôles territoriaux pour les élèves à besoins spécifiques.

La Libre BELGIQUE

L'Arizona espère un accord sur les dossiers éthiques en fin d'année

■ L'avortement et l'euthanasie pour les personnes démentes font partie de ces sujets ô combien sensibles.

Les principaux ministres du gouvernement fédéral (réunis en kern) ont longuement discuté des dossiers éthiques, samedi, sans encore parvenir à un accord. L'Arizona (N-VA, MR, Engagés, Vooruit, CD&V) a décidé d'englober l'ensemble de ces dossiers en vue d'un accord global attendu pour la fin de l'année. Il est question de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), de l'accouchement discret, de l'euthanasie pour les personnes démentes, ou encore des mères porteuses (grossesse pour autrui), a précisé le vice-Premier ministre MR, David Clarinval, à l'issue de la réunion.

Le cabinet du Premier ministre Bart De Wever (N-VA) a confirmé l'information. Les conclusions du kern de samedi prévoient que *"les partenaires de majorité s'efforcent de soumettre aussi vite que possible au gouvernement les textes sur les thèmes éthiques repris dans l'accord de gouvernement, sur base des avis nécessaires pour la première lecture, au plus tard au 1^{er} décembre, et cela pour tous les dossiers éthiques"*.

La demande de rassembler toutes les questions éthiques en un vaste accord émanait de Vooruit. Sans progrès tangibles, les socialistes flamands menaçaient de voter avec l'opposition des textes qui seront discutés ce mardi en commission de la Chambre prévoyant d'allonger le délai légal pour un avortement de 12 à 18 semaines de grossesse. *"Il a été convenu que la majorité ne sou-*

Sans progrès tangibles, Vooruit menaçait de voter avec l'opposition des textes prévoyant d'allonger le délai légal pour un avortement de 12 à 18 semaines de grossesse.

tiendra pas ces textes, étant donné qu'elle viendra avec un accord global sur les différents dossiers éthiques", a indiqué David Clarinval.

Le cavalier seul de Verlinden

Les sensibilités divergent au sein de la majorité dans les dossiers éthiques, en particulier sur l'avortement. La ministre de la Justice, Annelies Verlinden (CD&V), a récemment annoncé qu'elle proposerait un texte pour porter le délai légal à 14 semaines et réduire le délai de réflexion de 6 à 2 jours (entre la première consultation et l'avortement en tant que tel). L'opposition et une partie de l'Arizona poussent pour 18 semaines et la fin du délai de réflexion obligatoire.

Les partenaires de majorité de la ministre de la Justice, Vooruit en tête, avaient peu apprécié sa sortie dans la presse, tandis que son parti, le CD&V, affirmait qu'il ne s'agissait que d'une concrétisation de ce qui avait été convenu au moment de la formation du gouvernement. Au MR, *"on garde la liberté de vote [sur les dossiers éthiques], mais si on veut un accord, c'est clair qu'il faudra autre chose que 14 semaines"*, a prévenu M. Clarinval, samedi. Autrement dit, le texte d'Annelies Verlinden, en l'état, a peu de chances d'obtenir le feu vert du MR. *"Il faudra qu'elle retravaille son texte et trouve un équilibre"*, avec les autres éléments *"éthiques"*.

Il y a eu en revanche un accord samedi au sujet des dons de sperme, une réforme portée par le ministre de la Santé publique, Frank Vandenbroucke (Vooruit), a encore indiqué David Clarinval. Le texte, quelque peu retravaillé, *"va partir au Conseil d'État"*. (D'après Belga)



**Zone de secours : accord pour la nouvelle
caserne de Soignies par Julien Delcourt**

<https://www.antennecentre.tv/actu/zone-de-secours-accord-pour-la-nouvelle-caserne-de-soignies/29103>

**Soignies : le projet de dojo n'est pas
abandonné par Etienne Verhelle**

[https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-
le-projet-de-dojo-nest-pas-abandonne/29102](https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-le-projet-de-dojo-nest-pas-abandonne/29102)